Le Quatrième Tirage
de la Loterie
DE BIENFAISANCE

LE NUMERO 8,330 DE LA SERIE 28 GAGNE UN MILLION.
LE NUMERO 21,460, DE LA SERIE 89, GAGNE 200,000 FRANCS.
LE NUMERO 3,902, DE LA SERIE 7, GAGNE 100,000 FRANCS.

Les numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

Les premiers numéros indiquent la série, les seconds le numéro :

1 7236 — 80 13547 — 81 20794 — 23 2927
84 241 — 13 1743 — 3 15658 — 78 20596
67 8919 — 57 12234 — 32 15075 — 99 7533
7 13729 — 62 7517 — 7 3187 — 9 4209
59 3541 — 32 17963 — 80 1157 — 38 7845
19 1435 — 57 12370 — 8 20293 — 18 19316
88 14666 — 20 1896 — 61 21457 — 18 16317
1 8712 — 42 16603 — 6 19658 — 19 17102
54 6889 — 11 19866 — 61 18282 — 95 11527
89 19205 — 85 17013 — 51 19941 — 61 19362
69 3893 — 69 13266 — 41 2740 — 43 15506
58 6906 — 48 16922 — 62 508 — 64 11362
37 7608 — 42 10683 — 68 13177 — 49 15709
71 10881 — 65 17955 — 89 961 — 91 5353
50 8131 — 13 4779 — 54 7731 — 73 14960
30 12568 — 10 3229 — 4 20550 — 82 3476
54 3567 — 78 5231 — 23 10073 — 53 282
10 16859 — 12 2757 — 40 15231 — 34 5531
28 16139 — 47 16499 — 13 20013 — 41 4952
80 23468 — 56 4548 — 90 6627 — 50 15388
55 3456 — 65 7039 — 20 7245 — 84 11244
65 12112 — 50 15552 — 11 8836 — 84 9933
22 13849 — 27 8516 — 50 7541 — 86 20120
8 10407 — 29 1835 — 9 17348 — 2 7788
72 20685 — 94 5700 — 7 2197 — 83 17989

Les 300 numéros suivants gagnent chacun 40 francs dans les 100 séries émises :

9258 19811 3228 1802 2973 7696 8799
11720 173 10340 5495 1608 10778 20825
2873 1000 14870 21008 20720 21359 4089
4831 21205 6165 13132 9146 7229 7625
10166 10702
17423 4507 11943 14164 15467 2073 4359
4882 10185 18139 2165 15747 15584 7008
6575 5022 19652 2726 15152 13395 1754
19586 21460 5979 14737 10715 2334 20771
7960 4373
19468 17214 1337 13976 6775 12593 18525
414 7844 20792 4437 1728 6241 13178
16471 19034 18210 18049 8132 16555 6586
8279 20618 7050 11345 19500 21107 4312
5661 6800
3343 8642 2009 4135 11050 16273 5036
6531 13222 20377 2763 5919 15937 20604
17411 13490 6780 62 13942 20679 14475
5739 5527 14980 14425 12391 8336 10396
17956 17057
14811 15048 17696 19055 10471 11225 98
688 19101 1431 9395 17735 5173 2650
355 2274 13910 19197 15052 20083 9056
669 2315 14189 8192 2693 13118 18073
12241 8412
11889 20556 5434 3828 20291 15658 13070
9578 872 3741 18006 8393 18980 12148
14504 10631 1400 2640 2283 21017 18246
12029 18796 18910 820 4958 291 14750
19250 1130
15378 4763 8170 3402 16302 2995 11393
12263 15417 5797 7085 16885 17801 13172
3740 4194 17907 18624 11514 11400 1966
2074 19270 20216 1240 9633 9769 9262
1599 11154
18916 7754 12097 7591 958 12104 976
11392 15557 19960 3399 2828 11753 582
9145 8087 21159 16189 19747 1452 21410
16020 3000 1635 12100 15915 21470 10929
20617 11640
15321 14311 327 13642 10480 17173 15111
761 17728 17873 7042 11570 15614 9866
5910 1665 18045 5999 5201 8646 14739
2534 3100 19480 5513 17060 5569 11571
5615 14928 5714 10913 2573 14680 6578
10812 13255 7522 20117 14886 17420 12572
16366 2107 709 7623 13911 2692 10280
4654 5719 5720 19242 6576 5026 7169
3455 5059

Tirage complémentaire. — Il a été procédé au tirage de quatre numéros supplémentaires en remplacement de quatre numéros déjà sortis.

S. 71 n. 8381. — S. 34 n. 4462. — S. 36 n. 17504. — S. 15 n. 20467.

Ces numéros gagnent chacun 40 francs.

Le gagnant du gros lot

C'est un habitant de l'Ile Maurice

Le gros lot a été gagné par un habitant de l'Ile Maurice. Voici à ce sujet ce qu'a raconté M. Gardy, banquier, boulevard Beaumarchais, qui vendit le billet :

— Au mois de novembre dernier, nous dit-on, nous avons reçu de l'un de nos clients employé au Trésor détaché à Port-Louis (Ile Maurice), M. Duchenne, une lettre nous donnant quelques ordres concernant certaines valeurs, puis un ordre ferme d'achat d'un bon de loterie du million. M. Duchenne nous demandait en outre de faire le même achat pour l'un de ses amis, M. René Ferré, également agent du Trésor, à l'Ile Maurice.

Les deux ordres furent exécutés le 17 novembre dernier. M. Duchenne, notre client, reçut par lettre recommandée le billet numéro 8229 de la série 28, tandis que son ami recevait de son côté le numéro 8330 de la même série. C'est ce dernier numéro, vous le savez qui a gagné le million.

Dès que la nouvelle nous fut connue, un câblogramme fut envoyé à M. Ferré. Cette bonne nouvelle lui est parvenue à l'heure actuelle, il faut l'espérer.

Telle est l'extraordinaire aventure de M. Ferré. Espérons que, dans sa joie, il n'oubliera pas son malheureux ami qui, à l'heure présente, doit méditer mélancoliquement sur les bizarreries du hasard.

La grève des Inscrits de Marseille

M. RIVELLI RAYE DES CONTROLES DE LA MARINE

Marseille, 30 avril. — M. Rivelli a été rayé aujourd'hui des contrôles de l'inscription maritime par application du dernier paragraphe de l'article 15 de la loi du 24 décembre 1893, ainsi conçu :

« Tout individu inscrit, soit à titre provisoire, soit à titre définitif ,qui hors d'un cas de force majeure, restera trois années sans naviguer, sera rayé d'office des matricules de l'inscription maritime .»

M. Rivelli n'avait pas fait de navigation professionnelle depuis 1905.

L'INCIDENT DU VAPEUR « SUZETTE »

Marseille, 30 avril. — Les départs des navires de commerce continuent à être régulièrement assurés soit avec des équipages d'inscrits, soit avec des équipages mixtes.

L'incident relatif au vapeur « Suzette » a été sensiblement exagéré. Il est toutefois exact que plusieurs grévistes ont pénétré sur ce bâtiment pour debaucher les inscrits ,quatre seulement ont quitté leur poste. Ils ont repris ce matin leur service. Le vapeur « Suzette » part aujourdhui.

Néanmoins, sur la plainte de l'autorité maritime des poursuites vont être exercées contre les grévistes qui ont pénétré à bord du navire, pour entrave à la liberté du travail.

LA BOURSE DU TRAVAIL NE SOUTIENT PLUS LES INSCRITS

Marseille, 30 avril. — Les inscrits avaient demandé aux organisations adhérentes à la Bourse du Travail de Marseille, de favoriser leur mouvement de grève.

74 corporations avaient répondu à l'appel du syndicat des inscrits.

Le vote sur la question de savoir si elles devaient à nouveau prêter leur appui aux inscrits maritimes en favorisant le mouvement de grève générale a donné les résultats suivants :

30 non — 15 abstentions — 14 oui

15 délégués avaient quitté la salle.

M. Rivelli a annoncé que devant un tel résultat, il donnait sa démission de membre du Conseil d'administration de la Bourse du Travail.

A L'INSTITUT

Paris, 30 avril. — L'académie des sciences morales et politiques a élu hier M. Colson, membre de la section d'économie politique en remplacement de M. Cheysson décédé.

M. Colson est conseiller d'Etat, inspecteur général des ponts et chaussées, et professeur d'économie politique à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Il est l'auteur de savants travaux ayant trait à de nombreuses questions d'économie politique et de statistique visant les chemins de fer.

A LILLE

Les voleurs d'automobile devant le Tribunal correctionnel

Nos lecteurs se rappellent l'audacieuse tentative de vol qui fut commise à Baisieux dans la nuit du 20 au 21 janvier dernier.

Trois malandrins enlevèrent de son garage l'auto de M. Desay, percepteur en cette localité, et, après l'avoir mis sous pression, se préparaient à disparaître en quatrième vitesse, mais l'auto eut une panne, la fâcheuse panne, et les voleurs furent pincés. C'étaient les nommés Herqué Marcel, 25 ans, sans domicile fixe, déjà expulsé de France ; Renard Henri, 27 ans, également sans domicile fixe, et Dodergny Robert, 33 ans, demeurant à Lille, rue des Stations.

Ce dernier avait été employé comme chauffeur au service du percepteur, puis fut congédié, et c'est lui qui indiqua à ses deux complices le coup à faire et qui n'eut pour résultat que de les faire comparaître en correctionnelle.

Le Président procède à leur interrogatoire.

Renard et Herqué reconnaissent avoir pris part à l'expédition nocturne, mais Dodergny le nie formellement.

« Il a simplement, dit-il, donné des indications ».

Ses deux co-prévenus lui donnent un démenti et, tous trois alors, se lancent mutuellement des accusations. Dodergny dit notamment qu'un soir, à la prison, il a entendu « que Herqué avait dit au dortoir à Monsieur Favier (sic) : « Tu aurais dû venir me chercher, on l'aurait fait rôtir ».

» Ils parlaient naturellement du malheureux Thain ! »

On appelle alors les témoins.

Une épicière qui a entendu le ronflement du moteur de l'auto, au moment où ils le mettaient en marche ;

Un marchand de cacaouet originaire de Turquie et demeurant à Lille, nommé Boub Akar Cachi Bella, qui a prêté cinquante francs à Herqué et Renard pour acheter de l'essence, mais à ce moment-là Dodergny n'était pas présent.

Herqué et Renard soutiennent cependant que si, malgré la déclaration formelle du Turc.

On entend également M. Guyot, chef de la Sûreté, qui relate son enquête ;

Une revendeuse, qui a acheté un sac de voyage barboté dans le garage, et enfin le percepteur lui-même.

Au cours de l'interrogatoire, on apprend comment eut lieu la méprise des malfaiteurs qui, pour mettre de l'eau dans le réservoir de l'auto, en prirent dans un arrosoir qui contenait de la mélasse.

Mais Dodergny, qui est du métier, déclare que ce n'est pas cela qui a empêché l'auto de marcher. Du reste, s'il avait été là, il aurait su le mettre en route, affirme-t-il. Mais ses deux compagnons affirment toujours qu'il était présent.

Les avocats prennent alors la défense de leurs clients :

Me André Tellier fit une belle plaidoirie pour Dodergny.

Après en avoir délibéré, le Tribunal a rendu un jugement condamnant Herqué à trois ans de prison ; Renard et Dodergny à deux années de la même peine.

Ces deux derniers ont toutefois bénéficié de la loi de sursis.

A FLINES-LEZ-RACHES

Horrible suicide d'un ouvrier mineur

Neurasthénique, il se jette sous un train. — On relève son cadavre affreusement mutilé.

Un suicide particulièrement émouvant vient de mettre en émoi les habitants de Flines-lez-Raches et des environs.

Ce suicide s'est produit vendredi soir à une heure, dans les conditions suivantes : l'ouvrier mineur Jules Lestienne, 27 ans, fils d'un des gardes-champêtres de Lallaing, atteint de neurasthénie depuis plusieurs mois, et brouillé avec sa famille, mangeait une tartine, assis sur le talus qui longe la ligne de chemin de fer qui relie les fosses 1 et 2e de la Compagnie de Flines-lez-Raches. Le train passa. Des promeneurs virent Jules Lestienne se jeter sur les rails, la tête en avant.

Après le passage du train, ils trouvèrent le malheureux le crâne broyé.

La gendarmerie de Douai a procédé aux constations d'usage. Lestienne bien que neurasthénique ne semblait nullement disposé à en finir avec l'existence. Son suicide a surpris ses amis.

A DOUAI

Les détournements de la maison Otto

FRANÇOIS GHISLAIN SE SERAIT REFUGIE EN ROUMANIE. — SES AMOURS A LA VILLA BEAU-SOLEIL, A NICE

On est aujourd'hui à peu près certain que François Ghislain, ingénieur directeur du bureau d'études de la maison allemande Otto, à Douai, poursuivi et recherché pour détournement d'une somme de 262,000 francs, commis au préjudice de cette maison, s'est réfugié en Roumanie, où se trouvent d'importantes exploitations pétrolifères et une colonie française qui compte, paraît-il, quelques Douaisiens.

On sait qu'au reçu de la plainte déposée par la maison Otto, le juge d'instruction de Douai avait lancé à Nice un mandat d'arrêt télégraphique contre Ghislain.

C'est, en effet, dans cette direction qu'était parti, en auto, l'ingénieur en dernier lieu. Il se faisait adresser sa correspondance à l'Hôtel Terminus.

Les agents de sûreté de Nice apprirent qu'il habitait la villa « Beau-Soleil » en compagnie d'une charmante demi-mondaine qu'il faisait passer pour sa femme. Il vivait en riche hivernant, fréquentant tous les endroits où l'on devrait s'amuser, si on ne s'y amusait pas, les grands bars, les cercles, le hanip de courses, le casino. Il semait royalement les louis....

Il fut dans le « Petit Niçois » qu'on le recherchait. Aussi s'empressa-t-il de semer la demi-mondaine et d'abandonner la villa « Beau-Soleil ».

Quand les policiers s'y présentèrent, ils la trouvèrent vide. Dans un poêle on trouva des débris de correspondance et diverses pièces commerciales quelque peu compromettantes. Ni la demi-mondaine ni le chauffeur et les domestiques du fugitif ne purent fournir d'indications précises sur l'endroit.

On a rassemblé les diverses pièces éparses du somptueux mobilier qui garnissait son appartement de Douai. Quelques bibelots de valeur et une argenterie de prix ont également été recueillis.. Ces objets ont été placés dans la maison de la rue de la Tour-de-Bourgogne.

Ajoutons que la maison Otto ne néglige rien pour retrouver son infidèle employé. Elle a lancé sur sa piste des détectives et répandu son portrait dans toutes les directions.

Il est peu probable que Ghislain passe à travers les mailles du filet qui l'a enserré.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Paulhan est acclamé à Londres

L'AVIATEUR REÇOIT LE PRIX DU « DAILY MAIL »

Londres, 30 avril. — Un déjeuner a été offert à midi, par le « Daily Mail », en l'honneur de Paulhan.

La salle était décorée de drapeaux anglais et français. Un aéroplane miniature en narcisses et en fougères était suspendu au milieu de la pièce.

La cassette dans laquelle se trouvait le chèque de 10.000 livres porte ces mots : « Cette cassette renfermait un prix de 10.000 livres offert par le « Daily Mail », à l'aviateur Paulhan. »

A leur entrée dans la salle, Paulhan et sa femme ont été chaleureusement acclamés. De nombreuses personnes se sont précipitées vers l'aviateur pour lui demander un autographe.

Graham White a été également très acclamé.

Des gerbes de fleurs ont été offertes à Mme Paulhan, à la mère et à la sœur de Graham White.

M. Marmowe, rédacteur en chef du « Daily Mail », présidait, ayant à sa droite le duc d'Argyll et à sa gauche M. Cambon, ambassadeur de France, Paulhan était à côté de M. Cambon et Graham White auprès du duc d'Argyll.

L'ambassadeur de France dit qu'il a été chargé d'une mission agréable, celle de remettre à Paulhan la belle cassette contenant la somme offerte généreusement par le « Daily Mail ».

L'ambassadeur se souvient avoir assisté, il y a quelques mois à un banquet offert par le « Daily Mail » à Blériot, qui venait de traverser la Manche, il est fier d'assister à celui d'aujourd'hui à l'occasion d'une autre victoire d'un de ses compatriotes.

M. Cambon ajoute que ce qui a caractérisé la lutte entre Paulhan et White est la camaraderie (Applaudissements) et la cordialité. Cette camaraderie charmante représente un caractère de plus ; c'est le symbole de la cordialité existant entre l'Angleterre et la France.

LE TOAST DE PAULHAN

Paulhan, au milieu des hourrahs enthousiastes, se lève et dit :

« Je suis en Angleterre pour la seconde fois. Je dois dire que dans aucun autre des pays que j'ai visités, je n'ai reçu un plus cordial accueil. Je crois sincèrement que cette victoire appartient de droit à votre brillant et courageux compatriote White et je suis fier de l'avoir eu comme compagnon de lutte. Au nom des aviateurs, tant Français qu'étrangers, je rends hommage au grand journal le « Daily Mail » qui par des prix magnifiques donne un élan inestimable à la science de l'aviation et contribue aussi plus que tout autre à la conquête de l'air. Chacun des prix offerts a marqué une ère nouvelle dans les progrès accomplis par les plus lourds que l'air. En tête de la liste vient le grand prix du monde que je viens de gagner : Prix de Londres à Manchester d'une valeur de 10,000 livres sterling.

Je suis fier, non seulement à cause de la valeur de la somme gagnée, qui sera pour moi un appui considérable dans mes travaux à venir. Mais je suis fier surtout d'avoir gagné un prix que tous les aviateurs du monde considéraient comme le plus difficile à gagner.

Je suis fier aussi d'être membre de l'Aéro-Club royal de la Grande-Bretagne et je lui suis d'autant plus reconnaissant qu'un de ses membres, M. Thomas, a été le premier à me souhaiter la bienvenue à mon arrivée à Douvres et que son appui m'a été de la plus grande utilité.

Les Anglais sont nos amis et les luttes sportives entre les deux nations ne font que resserrer l'entente cordiale.

Je lève mon verre à la santé de lord Northcliffe et au grand journal qu'il dirige, à White et à l'Angleterre.

EN ROUTE POUR PARIS

Aussitôt après cette cérémonie, Louis Paulhan remercia vivement la direction du « Daily Mail », les hautes personnalités présentes et dit combien il était touché de l'accueil qui lui a été fait. Puis, en compagnie de Mme Paulhan, il prit place dans les voitures qui se dirigèrent vers la gare. Une foule considérable l'a acclamé sur tout le parcours.

PAULHAN QUITTE L'ANGLETERRE

Folkestone, 30 avril. — Une foule énorme massée sur les appontements assistait au départ de M. et Mme Paulhan pour Boulogne.

Le maire rappela le record historique dont le souvenir glorieux se transmettra à travers les siècles et leur a souhaité bon voyage.

Ce fut avec difficulté que M. et Mme Paulhan purent se frayer un chemin à travers la foule jusqu'à la passerelle, et c'est au milieu des acclamations que le paquebot partit.

Enthousiaste réception de Paulhan à Paris

L'AVIATEUR EST PORTÉ EN TRIOMPHE

Paris, 30 avril. — Paulhan, retour de Londres, est arrivé à Paris ce soir à 9 heures 16 par la gare du Nord.

Le gagnant de la course aérienne Londres-Manchester, a reçu un accueil aussi enthousiaste que Blériot après sa traversée de la Manche.

Tandis qu'une centaine de privilégiés attendaient Paulhan sur le quai de la Gare, trois à quatre mille personnes avaient envahi la cour d'arrivée, la place de Roubaix et le boulevard de Denain.

Le service d'ordre, assez restreint, fut vite débordé. La foule, donnant libre cours à ses sentiments, fit à Paulhan une ovation magnifique qui l'immobilisa pendant trois quarts d'heure dans l'automobile, décorée de drapeaux anglais et français que notre confrère anglais le « Daily Mail » avait mis à la disposition du célèbre aviateur.

Il n'y eut donc pas de réception. Dès que Paulhan eut quitté le wagon-salon dans lequel avec Mme Paulhan il avait effectué le trajet de Boulogne à Paris, il fut hissé sur les épaules de deux vigoureux admirateurs et porté en triomphe dans la cour de la gare.

MM. Lane et Warcham Smith, directeurs des bureaux du « Daily Mail » à Paris et à Londres, le baron de Zuylen, président de l'Automobile-Club, le comte de la Vaulx, vice-président de l'Aéro-Club, etc., etc..., durent renoncer à féliciter l'aviateur et quittèrent bientôt la gare.

Enfin, à 10 heures, six gardes républicains à cheval frayèrent un chemin à l'automobile dans laquelle M. et Mme Paulhan avaient pris place.

Peu après, le vainqueur de Londres-Manchester quittait la gare Saint-Lazare, d'où il partait pour Sartrouville.

La grève de Pittsburg est terminée

Pittsburg, 30 avril. — La grève des mineurs des districts houillers est terminée.

Quarante mille mineurs reprendront le travail lundi. Ils reçoivent une augmentation de salaire. D'autres revendications ont reçu satisfaction.

Trois cavaliers du 13e cuirassiers sont victimes d'un accident

L'un des blessés est mort pendant son transport à l'hôpital de Chartres

Chartres, 30 avril. — Ce matin, une fourragère du 13e cuirassiers s'étant trouvée prise dans un embarras de voitures, le cavalier Charpentier a été projeté sur le moyeu, puis de là sur la bordure du trottoir, où il s'est ouvert le crâne.

Charpentier est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital

Un brigadier et un autre cavalier sont également blessés.

Ce régiment quittait Chartres pour se rendre à Versailles, en prévision des troubles du 1er mai.

Effroyable infanticide

Chaumont, 30 avril. — Un mandat d'arrêt avait été lancé par le parquet de Chaumont contre une jeune femme de vingt-deux ans, Hermance Buret.

Ces jours derniers, Hermance Buret accoucha clandestinement chez ses parents, à Essey-les-Eaux. Elle tua le nouveau-né en le projetant contre un mur, puis elle cacha le cadavre dans la cour de la maison, sous un tas de fumier.

La coupable, qui a fait des aveux, a été amenée à Chaumont.

Le crime d'un domestique ivre

Dijon, 30 avril. — Louis Blandin, vingt-cinq ans, enfant assisté de la Seine, domestique à la ferme du Moulin-à-Vent, près de Semur, était allé faire des emplettes à Semur. Rentrant, il demanda à sa patronne, Mme Parizot, à boire. Le patron était absent, la fermière le voyant déjà ivre lui refusa. Furieux, le domestique saisit sa patronne par l'épaule et lui logea à bout portant deux balles dans la tête.

La fermière s'affaissa, le crâne ouvert. Sa belle-mère, vieille et sourde, assista impuissante au drame. L'assassin prit la fuite dans les bois voisins.

Il raconta son crime à une femme qu'il rencontra ; la gendarmerie, prévenue, fit des battues, hier matin, avec des cultivateurs.

Aperçu, l'assassin fut mis en joue, mais il se précipita à genoux et se rendit. Les gendarmes ont eu de la peine pour le protéger contre la foule. Il avoua son crime au procureur, mais prétend qu'il était ivre.

Le Premier-Mai à Paris

LES DELEGUES DE L'UNION DES SYNDICATS A LA PRESIDENCE DU CONSEIL. — BRIAND REFUSE D'AUTORISER LA MANIFESTATION.

Paris, 30 avril. — Les délégués de l'Union des Syndicats de la Seine et de la C. G. T., organisateurs de la manifestation de demain, conduits par M. Luquet, se sont présentés ce soir, au secrétaire général du ministère de l'Intérieur, où ils ont prié M. Huard de demander à M. le président du Conseil de vouloir bien les recevoir. Ils manifestaient le désir d'obtenir de celui-ci le droit de former, à l'issue de leur meeting, un cortège depuis le bois de Boulogne jusqu'à la Concorde, et ils acceptaient même d'être encadrés par des forces de police.

Le président du Conseil qui ne les a pas reçus, leur a fait répondre par le secrétaire général que leur demande venait trop tard, qu'ils avaient organisé leur manifestation et l'avaient annoncée avec des menaces et des provocations, qu'ils lui avaient donné dès l'origine un caractère de désordre et d'émeute ; qu'à l'heure actuelle, même le voulussent-ils, ils ne seraient plus les maîtres d'écarter de leurs rangs les gens malintentionnés et qui considèrent le revolver comme un auxiliaire normal ; que dans ces conditions, il avait dû, comme président du conseil, chargé d'assurer l'ordre et de faire respecter la loi, prendre des dispositions en conséquence ; qu'elles étaient prises ; qu'elles seraient maintenues ; que s'il avait un conseil à donner à ceux qui avaient assumé imprudemment la responsabilité de cette entreprise, c'était de ne pas la pousser au-delà des limites permises.

Une mère égorge ses trois enfants

Metz, 30 avril. — Un terrible drame de famille s'est déroulé hier matin, à Boulange, arrondissement de Thionville. Pendant que son mari était au travail, Mme André, en proie à une crise de folie, a massacré trois de ses enfants, âgés de six, quatre et deux ans, en leur ouvrant la gorge à l'aide d'un rasoir.

Le quatrième enfant, une fillette âgée de 10 ans, a pu s'échapper, bien qu'elle eût reçu un coup de rasoir au cou. La démente s'est ensuite tailladé furieusement les poignets et s'est finalement coupé la trachée-artère.

Deux des enfants sont morts sur le coup. L'état du troisième et celui de la mère sont désespérés.

Dans la magistrature

Paris, 30 avril. — Dans le tableau supplémentaire d'avancement des magistrats pour 1910, nous relevons les noms suivants :

MM. Fieffé, substitut du procureur général à Douai ; Bouillon, président du tribunal de Valenciennes ; Dejamme, président du tribunal d'Hazebrouck.

Dernières Nouvelles REGIONALES

L'AFFAIRE FAVIER

Contrairement à ce que plusieurs de nos confrères ont affirmé, on ne sait pas encore si la vente des meubles de Favier aura ou n'aura pas lieu.

Loin d'être apaisés, les créanciers de l'assassin de Thain récriminent au contraire toujours contre celui-ci

Outre trois mois de loyer qui lui étaient payables au 1er avril écoulé, le propriétaire de Favier réclamerait à ce dernier, de forts dommages-intérêts pour la dépréciation causée à son immeuble par l'assassinat du garçon de recettes. C'est là un procès qu'il sera très curieux de suivre.

D'autre part un autre créancier de Favier M. T... D.... à qui il est dû 4.000 fr., vient de prendre un jugement au Tribunal de Commerce de Lille, à l'effet de pouvoir obtenir une inscription hypothécaire sur la succession paternelle du meurtrier.

Mort du baron Dard

On annonce la mort de M. le baron Dard, maire réactionnaire d'Aire-sur-la Lys. M. le baron avait été élu en 1902 député de la 1re circonscription de Béthune, puis invalidé pour faits de corruption électorale.

FEUILLETON DU 1er MAI. — N. 15

LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ROBUR LE CONQUERANT

par Jules VERNE

Bientôt l'aéronef s'envola au-dessus des régions du Nevada et de son territoire argentifère, que la Sierra seule sépare des placers aurifères de la Californie.

« Décidément, dit Phil Evans, nous devons nous attendre à voir San Francisco avant la nuit !

— Et après ?... » répondit Uncle Prudent.

Il était six heures du soir, lorsque la Sierra Nevada fut franchie précisément par le col de Truckie qui sert de passe au railway. Il ne restait plus que trois cents kilomètres à parcourir pour atteindre, sinon San-Francisco, du moins Sacramento, la capitale de l'Etat californien.

Telle fut alors la rapidité imprimée à l'*Albatros*, que, avant huit heures, le dôme du Capitole pointait à l'horizon de l'ouest pour disparaître bientôt à l'horizon opposé.

En cet instant, Robur se montra sur la plate-forme. Les deux collègues allèrent à lui.

« Ingénieur Robur, dit Uncle Prudent, nous voilà aux confins de l'Amérique ! Nous pensons que cette plaisanterie va cesser...

— Je ne plaisante jamais, » répondit Robur.

Il fit un signe. L'*Albatros* s'abaissa rapidement vers le sol ; mais, en même temps, il prit une telle vitesse qu'il fallut se réfugier dans les roulfes.

A peine la porte de leur cabine s'était-elle refermée sur les deux collègues :

« Un peu plus, je l'étranglais ! dit Uncle Prudent.

— Il faudra tenter de fuir ! répondit Phil Evans.

— Oui !... coûte que coûte ! »

Un long murmure arriva alors jusqu'à eux.

C'était le grondement de la mer qui se brisait sur les roches du littoral. C'était l'Océan Pacifique.

IX

Dans lequel l'Albatros franchit près de dix mille kilomètres, qui se terminent par un bond prodigieux.

Uncle Prudent et Phil Evans étaient bien résolus à fuir. S'ils n'avaient eu affaire qu'aux huit hommes particulièrement vigoureux qui composaient le personnel de l'aéronef, peut-être eussent-ils tenté la lutte. Un coup d'audace aurait pu les rendre maîtres à bord et leur permettre de redescendre sur quelque point des Etats-Unis. Mais à deux, — Frycollin ne devant être considéré que comme une quantité négligeable, — il n'y fallait pas songer. Donc, puisque la force ne pouvait être employée, il conviendrait de recourir à la ruse, dès que l'*Albatros* prendrait terre. C'est ce que Phil Evans essaya de faire comprendre à son irascible collègue, dont il craignait toujours quelque violence prématurée qui eût aggravé la situation.

En tout cas, ce n'était pas le moment.

L'aéronef filait à toute vitesse au-dessus du Pacifique-Nord. Le lendemain matin, 16 juin, on ne voyait plus rien de la côte. Or, comme le littoral s'arrondit depuis l'île de Vancouver jusqu'au groupe des Aléoutiennes, — portion de l'Amérique russe cédée aux Etats-Unis en 1867, — très vraisemblablement l'*Albatros* le croiserait à son extrême courbure, si sa direction ne se modifiait pas.

Combien les nuits paraissaient longues aux deux collègues ! Aussi avaient-ils toujours hâte de quitter leur cabine. Ce matin-là, lorsqu'ils vinrent sur le pont, depuis plusieurs heures déjà l'aube avait blanchi l'horizon de l'est. On approchait du solstice de juin, le plus long jour de l'année dans l'hémisphère boréal, et, sous le soixantième parallèle, c'est à peine s'il faisait nuit.

Quant à l'ingénieur Robur, par habitude ou avec intention, il ne se pressait pas de sortir de son roufle. Ce jour-là, lorsqu'il le quitta, il se contenta de saluer ses deux hôtes, au moment où il se croisait avec eux à l'arrière de l'aéronef.

Cependant, les yeux rougis par l'insomnie, le regard hébété, les jambes flageolantes, Frycollin s'était hasardé hors de sa cabine. Il marchait comme un homme dont le pied sent que le terrain n'est pas solide. Son premier regard fut pour l'appareil suspenseur qui fonctionnait avec une régularité rassurante, sans trop se hâter.

Cela fait, le nègre, toujours titubant, se dirigea vers la rambarde et la saisit à deux mains, afin de mieux assurer son équilibre. Visiblement, il désirait prendre un aperçu du pays que l'*Albatros* dominait de deux cents mètres au plus.

Frycollin avait dû se monter beaucoup pour risquer une pareille tentative. Il lui fallait de l'audace, à coup sûr, puisqu'il soumettait sa personne à une telle épreuve.

D'abord, Frycollin se tint le corps renversé en arrière devant la rambarde ; puis il la secoua pour en reconnaître la solidité ; puis il se redressa ; puis il se courba en avant ; puis il porta la tête en dehors. Inutile de dire que, pendant qu'il exécutait ces mouvements divers, il avait les yeux fermés. Il les ouvrit enfin.

Quel cri ! Et comme il se retira vite ! Et de combien la tête lui rentra dans les épaules !

Au fond de l'abîme, il avait vu l'immense Océan. Ses cheveux se seraient dressés sur son front, s'ils n'eussent été crépus.

« La mer !... la mer !... » s'écria-t-il.

Et Frycollin fût tombé sur la plate-forme, si le maître-coq n'eût ouvert les bras pour le recevoir.

Ce maître-coq était un Français, et peut-être un Gascon, bien qu'il se nommât François Tapage. S'il n'était pas Gascon, il avait dû humer les brises de la Garonne pendant son enfance. Comment ce François Tapage se trouvait-il au service de l'ingénieur ? Par quelle suite de hasards faisait-il partie du personnel de l'*Albatros* ? on ne sait guère. En tout cas, ce narquois parlait l'anglais comme un Yankee.

« Eh ! droit donc, droit ! s'écria-t-il en redressant le nègre d'un vigoureux coup dans les reins.

— Master Tapage !... répondit le pauvre diable, en jetant des regards désespérés vers les hélices.

— S'il te plaît, Frycollin !

— Est-ce que ça casse quelquefois ?

— Non ! mais ça finira par casser.

— Pourquoi ?... pourquoi ?...

— Parce que tout lasse, tout passe, tout casse, comme on dit dans mon pays.

— Et la mer qui est dessous !...

— En cas de chute, mieux vaut la mer.

— Mais on se noie !...

— On se noie, mais on ne s'écrabouille pas ! » répondit François Tapage, en scandant chaque syllabe de sa phrase.

Un instant après, par un mouvement de reptation, Frycollin s'était glissé au fond de sa cabine.

Pendant cette journée du 16 juin, l'aéronef ne prit qu'une vitesse modérée. Il semblait raser la surface de cette mer si calme, tout imprégnée de soleil, qu'il dominait seulement d'une centaine de pieds.

A leur tour, Uncle Prudent et son compagnon étaient restés dans leur roufle, afin de ne point rencontrer Robur qui se promenait en fumant, tantôt seul, tantôt avec le contremaître Tom Turner. Il n'y avait qu'un demi-jeu d'hélices en fonction, et cela suffisait à maintenir l'appareil dans les basses zones de l'atmosphère.

En ces conditions, les gens de l'*Albatros* auraient pu se donner, avec le plaisir de la pêche, la satisfaction de varier leur ordinaire, si ces eaux du Pacifique eussent été poissonneuses. Mais, à sa surface, apparaissaient seulement quelques baleines, de cette espèce à ventre jaune qui mesure jusqu'à vingt-cinq mètres de longueur. Ce sont les plus redoutables cétacés des mers boréales. Les pêcheurs de profession se gardent bien de les attaquer, tant leur force est prodigieuse.

Cependant, en harponnant une des ces baleines, soit avec le harpon ordinaire, soit avec la fusée Flechter ou la javeline-bombe, dont il y avait un assortiment à bord, cette pêche aurait pu se faire sans danger.

Mais à quoi bon cet inutile massacre ? Toutefois, et, sans doute, afin de montrer aux deux membres du Weldon-Institute ce qu'il pouvait obtenir de son aéronef, Robur voulut donner la chasse à l'un de ces monstrueux cétacés.

Au cri de « baleine ! baleine ! » Uncle Prudent et Phil Evans sortirent de leur cabine. Peut-être y avait-il quelque navire baleinier en vue... Dans ce cas, pour échapper à leur prison volante, tous deux eussent été capables de se précipiter à la mer, en comptant sur la chance d'être recueillis par une embarcation.

Déjà tout le personnel de l'*Albatros* était rangé sur la plate-forme. Il attendait.

« Ainsi, nous allons en tâter, master Robur ? demanda le contremaître Turner.

— Oui, Tom, » répondit l'ingénieur.

Dans les roufles de la machinerie, le mécanicien et ses deux aides étaient à leur poste, prêts à exécuter les manœuvres qui seraient commandées par gestes. L'*Albatros* ne tarda pas à s'abaisser vers la mer, et il s'arrêta à une cinquantaine de pieds au-dessus.

Il n'y avait aucun navire au large — ce que purent constater les deux collègues — ni aucune terre en vue qu'ils auraient pu gagner à la nage, en admettant que Robur n'eût rien fait pour les ressaisir.

Plusieurs jets de vapeur et d'eau, lancés par leurs évents, annoncèrent bientôt la présence des baleines qui venaient respirer à la surface de la mer.

Tom Turner, aidé d'un de ses camarades, s'était placé à l'avant. A sa portée était une de ces javelines-bombes, de fabrication californienne, qui se lancent avec une arquebuse. C'est une espèce de cylindre de métal que termine une bombe cylindrique, armée d'une tige à pointe barbelée.

Du banc de quart de l'avant, sur lequel il venait de monter, Robur indiquait, de la main droite aux mécaniciens, de la main gauche au timonier, les manœuvres à faire. Il était ainsi maître de l'aéronef dans toutes les directions, horizontale et verticale. On ne saurait croire avec quelle rapidité, avec quelle précision, l'appareil obéissait à tous ses commandements. On eût dit d'un être organisé, dont l'ingénieur Robur était l'âme.

(A suivre).

Ce roman est extrait de la série des « Voyages Extraordinaires » de Jules Verne, publiés par la maison Hetzel. Tous droits de traduction et de reproduction réservés dans tous les pays.